Départe ent de la Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE LES LELIELRATIONS du Conseil Funicipal

Ville de ROYAN

OBJET :

Séance du 11 Octobre 1963

Secours aux sinistrés de la Martinique

Le onze Octobre mil neuf cent soixante trois, à 20 h. ? le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la prés dence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 7 Octobre 1963.

63080

ETAIENT PRESENTS: WM. MEYER, MATRAS, BRENUSSEAU, LANOUE MOUCHOT, LANUSSE, GUILLAUD, MONGRAND, FONTANILLE, FLAHAUT, BERLAND, ETCHEBER, GACHET, BUJARD, GALLAND

Représentés : M. REIX par Me BR NUSSEAU M. BISCAYE par L. LANUSSE

Excusé : M. CCHEDEREUX

Les Conseillers présents formant la majorité des membre en exercice, il a été conformément à l'article 29 du Code Municipal procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

A la suite des dégats causés par le typhon " Edith " un appel a été lancé par le Gouvernement pour des secours à la Martinique

Le Conseil Municipal

Vu l'avis favorable de la Commission Plénière du 8 Octobre 1963

décide

sur la proposition de Monsieur le Maire de verser une somme de 500 frs en faveur des sinistrés de la Martinique

La dépense sera mandatée chapitre XXXI du budget de 1963 " Dépenses Imprévues ".

Pait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits Ont signé au registre MM. les membres présents.

Le Sous-Praga 28 UU 1963

Pour extrait conforme Pr le Maire L'Adjoint Délégué,